

# Point d'accès au droit

## L'information juridique de proximité

- pour vous informer sur vos droits et devoirs
- pour vous orienter efficacement vers nos partenaires
- pour vous offrir des consultations juridiques gratuites
- pour vous fournir les formulaires juridiques adéquats.

## ➤ Qu'est-ce que le Point d'Accès au Droit ?

Le Point d'Accès au Droit est un lieu d'accueil gratuit permettant d'apporter une information sur les droits et/ ou devoirs des personnes ayant à faire face à des problèmes juridiques ou administratifs. Ce service de proximité regroupe des permanences de spécialistes du droit ou des représentants d'associations reconnues par le ministère de la Justice pour leurs compétences.

➤ **Leurs consultations sont confidentielles et gratuites.**

## ➤ A quoi et à qui sert-il ?

### ➤ **Connaître ses droits**

Un conseil juridique, une information sur les successions ou les régimes matrimoniaux, un problème de créance ou de dettes ? Des avocats, des notaires et des huissiers répondront aux questions que vous vous posez.

### ➤ **Régler un litige à l'amiable**

Problème de voisinage, litige avec un commerçant, problème de mitoyenneté ? Le conciliateur de Justice vous aidera pour tout ce qui concerne un différend entre particuliers en vue d'obtenir un règlement rapide et amiable du litige.

### ➤ **Aider les victimes d'une infraction pénale**

*(permanences juridiques et psychologiques)*

Violences conjugale et familiale, coup et blessure volontaire, vol, cambriolage, escroquerie, dégradation, accident de la circulation, agression sexuelle, discrimination ou tout autre acte de délinquance. Si vous avez été victime d'une infraction pénale, l'association d'aide aux victimes et médiation judiciaire – AVIMEJ – vous apportera son écoute, son soutien et vous informera sur vos droits et devoirs.

## ➤ Un soutien au quotidien

### ➤ **Soutenir les familles**

Un problème conjugal, un conflit avec votre enfant, une question liée au logement ? Le Centre d'Information sur le droit des Femmes et des Familles de Seine-et-Marne (CIDFF), l'Agence Départementale pour l'Information sur le Logement (ADIL) et (CERAF) Centre d'Etudes, de Recherches et d'Accompagnement Familial, Médiateur 77 (conflits familiaux, séparation, divorce) seront vos interlocuteurs privilégiés. L'équipe du Point d'Accueil et d'Ecoute Jeunes (PAEJ) propose aux jeunes de 10 à 25 ans ainsi qu'à leur famille un espace d'échange et de dialogue.

### ➤ **Accompagner les personnes handicapées**

Pour un accompagnement adapté aux besoins de la personne handicapée par la déficience ou la maladie mentale, les Amis de l'Atelier peuvent vous apporter toute l'aide nécessaire.

### ➤ **Aider à la mobilité**

Vous êtes en recherche d'emploi et avez besoin de vous déplacer, l'Association d'Aide à la Mobilité pour l'Emploi en Seine-et-Marne (AAME 77) peut mettre à votre disposition le

## ➤ L'accueil

### ➤ **Des partenaires qualifiés**

Lors de votre passage, l'agent d'accueil est chargé d'évaluer votre situation afin de vous proposer un rendez-vous avec le partenaire le plus qualifié pour trouver une solution concrète à votre problème.

*En dehors des heures de rendez-vous, les intervenants ne sont pas présents au Point d'Accès au Droit.*



# Nemours, ville active

## ➤ **Contacts**

### ➤ **Brochures d'informations disponibles :**

- Les conflits de voisinage
- Les droits des victimes dans la procédure pénale
- Les conséquences juridiques du divorce
- Le recouvrement de la pension alimentaire
- Le Point d'Accueil Ecoute Jeunes...

### ➤ **Autres organismes partenaires (sur rendez-vous) :**

- CIDFF  
*Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles*
- ADIL  
*Agence Départemental de l'Information sur le Logement de Seine et Marne*
- CERAF *Centre d'Etudes, de Recherches et d'Accompagnement Familial*
- PAEJ *Point d'Accueil d'Ecoute Jeunes*
- Médiateur 77
- Défenseur des Droits  
*Mission de lutte contre les discriminations et de promotion de l'égalité*
- AVIMEJ  
*Aide aux victimes et médiation judiciaire*



## ➤ **Consultez les autres guides du CCAS**



➤ Centre Social  
La Mosaïque



➤ Micro-crédit  
personnel



➤ Le guide  
des services



➤ Le droit  
au logement



➤ Accueil  
Enfants-Parents



➤ Repas à  
domicile



➤ Relais Assistantes  
Maternelles



➤ Maintien  
à domicile

[www.nemours.fr](http://www.nemours.fr)

## **Centre Communal d'Action Sociale**

08 bis rue Hedelin - B.P. 131

77791 Nemours cedex

**Tél. : 01 74 80 00 30 - Fax : 01 74 80 00 39**

**Horaires d'ouverture :**

Le lundi de 13h30 à 17h30.

Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

Fermé au public le lundi matin.

